



FORMATION PROFESSIONNELLE ET RÉGLEMENTAIRE

Mardi, 10 juin 2025 de 08h30 à 17h30

Au Warwick Hotel, 14 rue de Lausanne, 1201 Genève

Possibilité de participer à la journée complète ou à la demi-journée

Connaissances professionnelles et techniques

MARCHÉS FINANCIERS

08:30 Accueil des participants et allocution de bienvenue par **Elio BARZILAY**, membre du Comité de l'ARIF
(Café de bienvenue servi à l'arrivée et pause-café prévue au cours de la matinée)

Raphael H. COHEN, Professor and Managing Director of Management Boosters

"L'IA disrupte déjà la gestion de fortune : comment rester dans le jeu ?"

Virginie VAN DOORN, Director, Head of Strategic Projects, Conser - ESG verifier SA

"Investissements durables : Défis et Opportunités"

Alejandro NIMO, CFA – Head of Private Asset Solutions WM, Mirabaud Group

"Investissements privés"

Questions et réponses

12:30	Pause-lunch (inclus pour les participants à la journée)
-------	---

Connaissances réglementaires

LBA / LSFIn / LEFin

13:30 Allocution de bienvenue par Elio BARZILAY, membre du Comité de l'ARIF
(Pause-café prévue dans l'après-midi)

Mark KILCHER, Director, Financial Services Geneva, Regulatory & Compliance, KPMG SA

"Corroboration KYC et gestion des risques"

Taulant AVDIJA, Head Regulatory & Compliance western Switzerland, BDO SA

"Implications de la nouvelle circulaire LSFIn"

Pierre-Olivier ETIQUE, Partner Lawyer, Co-founder of 373 Avocats & Associés SA

"Exigences de la FINMA en matière d'AMC"

Questions et réponses

17:30 Fin du séminaire

Tarifs (inclus TVA 8.1%)

Membres et auditeurs ARIF / OSIF / GSCGI : CHF 490.- (demi-journée) ou **CHF 690.- (journée complète, lunch inclus)**

Autres : CHF 690.- (demi-journée) ou **CHF 890.- (journée complète, lunch inclus)**

Reconnaissance

Cette formation modulable en demi-journée ou en journée complète a pour but de dispenser aux Intermédiaires Financiers soumis à la LBA et aux dispositions légales des LSFIn/LEFin, aux Sociétés de Gestion de Fortune et aux Trustees, ainsi qu'aux Auditeurs, une formation continue sur les tous les aspects réglementaires et professionnels concernant les Etablissements Financiers. Une attestation de participation sera fournie.



CWMA-22-ARIF-3002
CWMA-22-ARIF-3003